

Défi d'écriture 2023

Bibliothèque de Bénésse-Maremne

Article 1.

Ce concours est organisé par la bibliothèque de Bénésse-Maremne. Il est ouvert à toutes les personnes résidant dans les Landes. La participation est gratuite.
Deux catégories sont ouvertes : 15/18 ans et 19 ans et +.

Article 2.

L'incipit sera le suivant :

« **Le lendemain, lorsque Severo se leva en pensant à Serena, il ne parvint pas à chasser de son esprit la phrase qu'elle lui avait dite** »,

La nouvelle devra se terminer par la phrase : « **Ne voulez-vous pas entrer ?** »

Ces deux phrases sont extraites de romans contemporains qui ne sont pour l'instant pas dévoilés pour ne pas influencer la production des participants.

Il s'agit d'écrire une nouvelle incluant ce début et cette fin dans une œuvre de fiction originale et non publiée à ce jour, tout en respectant le thème proposé pour la Nuit de la Lecture qui est « **Le corps** ».

Article 3.

Du fait de leur participation au concours, les candidats seront tenus responsables de tout recours éventuel d'un tiers en ce qui concerne le contenu des textes (plagiat, respect des personnes)

Article 4.

Le texte doit être écrit en français, porter un titre et être présenté sous une forme dactylographiée n'excédant pas 8 pages A4, soit 4 pages recto verso numérotées et agrafées, en police de caractère Times New Roman **taille 12**. Tous les genres sont acceptés.

Le thème de « la Nuit de la lecture » 2023 est « **Le corps** », les participants au concours devront également écrire un texte en rapport avec ce thème, l'humour et le détournement du thème seront acceptés par le jury.

Article 5.

Afin de préserver l'anonymat des participants face au jury, le texte ne devra comporter ni le nom, ni la signature, ni aucun signe distinctif de l'auteur.

Article 6.

Les participants devront envoyer leur texte et bulletin d'inscription :

- par voie postale au 203, rue des écoles 40230 BENESE-MAREMNE
- ou par courriel : bibliobenesse@gmail.com

au plus tard le : **le 10 janvier 2024** (cachet de la poste faisant foi ou envoi horodaté).

Le texte sera accompagné d'une enveloppe cachetée contenant le nom, prénom, date de naissance, adresse, mail et catégorie de participation ainsi que l'autorisation parentale complétée et signée si nécessaire.

Dans le cas où le texte serait envoyé par courriel, le nom du fichier joint sera uniquement le titre du texte. Les coordonnées de l'auteur apparaîtront uniquement dans le corps du courriel afin de pouvoir confier le texte au jury de façon anonyme.
Chaque candidat recevra un accusé de réception par mail ou courrier.

Article 7.

Les données personnelles des participants sont récoltées par la Bibliothèque de Bénesse-Maremne et ne seront utilisées qu'aux seules fins d'organisation du concours. Elles ne seront pas communiquées à un organisme tiers.

Article 8.

Les bulletins d'inscription et les autorisations parentales doivent être dûment complétés et lisibles. Ils sont à retirer « l'Escale des Livres » ou adressés sur demande, par voie numérique à culture@benesse-maremne.fr

Article 9.

Le jury est composé d'au moins 5 personnes. Les membres du jury s'engagent à lire l'ensemble des textes et à les évaluer. Les critères de jugement porteront essentiellement sur l'originalité du texte, le style d'écriture, et le respect des consignes. Les membres du jury ne pourront pas participer au concours et devront se retirer du jury si un membre de leur famille souhaite participer au concours.

Article 10.

La proclamation des résultats aura lieu à la bibliothèque le Vendredi 19 janvier 2024 lors de « la Nuit de la lecture ». Le texte choisi sera lu à haute voix soit par le lauréat soit par une personne de son choix ou par un membre du jury. Le lauréat de chaque catégorie recevra un bon d'achat à la Librairie Le Vent Délire à Capbreton ou des chèques Lire et sera prévenu individuellement.

Article 11.

Les décisions du jury seront sans appel. Les candidats, par leur participation, acceptent le présent règlement ainsi que le droit pour les organisateurs d'imprimer gratuitement leurs textes, de les publier sur le site internet de la bibliothèque (benesse-maremne.fr) en mentionnant le nom de l'auteur si l'auteur y consent, de les mettre à la disposition des lecteurs de la bibliothèque ainsi que de leur utilisation dans les animations. L'organisation se réserve aussi le droit d'annuler le concours faute de participations suffisantes ou en cas de force majeure.

BULLETIN D'INSCRIPTION ET AUTORISATION PARENTALE
(à joindre impérativement à votre texte)

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :
Date de naissance : / / Catégorie : 15-18 ans 19 ans et +

Titre du texte :
Adresse postale
Téléphone :
Adresse mail :

Les auteurs âgés de moins de 18 ans au 31 décembre 2023 – date limite de dépôt des textes – devront fournir une autorisation parentale de participation.

Je soussigné (NOM/Prénom) déclare,
- Participer au concours d'écriture de la bibliothèque de Bénesse-Maremne.
- Avoir pris connaissance du règlement et l'accepter
- Certifier être l'auteur du texte proposé

Fait à le : Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e), (NOM-Prénom)
Représentant légal de (NOM-Prénom)
autorise mon enfant à participer au défi d'écriture de l'Escale des Livres 2023, nous déclarons avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter.

Fait à le : Signature :